

MAIRIE DE THOIRAS Service à la Population – Cimetière communal Le Puech – 30140 THOIRAS

2 04 66 61 62 82 - Mail thoiras 30. mairie@wanadoo.fr

## DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE CONCESSION FUNERAIRE AU CIMETIERE COMMUNAL DE THOIRAS

Tarifs concessions:	<b>Tarif columbarium</b>
2 places = 500 €	Case 2 urnes : 500 €
Nom du titulaire Prénoms	1.52
Domicilié (e )	
Né (e ) le	
Téléphone	
Telephone	
En cas de décès du titulaire, nom de l'ayant-droit ou	de l'héritier se portant fort pour ses co-
indivisaires	
Nom	Nom de jeune fille
Prénoms	
Domicilié ( e )	
Né (e ) le	
Téléphone	
Degré de parenté avec le titulaire	
☐ Je me porte garant de l'accord de tous les ayants-droits de la concession et je reconnais que le fait de payer seul le prix du renouvellement ne prive pas les autres cotitulaires ou cohéritiers de leurs droits sur la concession.	
Sollicite le renouvellement d'une concession dans le cimetière communal de Thoiras :  ☐ Concession de 2 places, N°	
☐ Case de 2 urnes, N°	
Acquise le	
Nom du dernier défunt inhumé dedans	
<u>ATTENTION</u> : Pour tout renouvellement de concessio impérativement se présenter en personne avec les justifi Thoiras	
• Je m'engage à signaler au secrétariat de la mairie to	out changement d'adresse.
Fait à	

## Documents à venir déposer au secrétariat de la mairie lors du renouvellement :

- Pièce d'identité du demandeur
- Livret de famille
- Chèque de 500 € libellé à l'ordre du Trésor Public
- En cas de décès du titulaire : copie intégrale de l'acte de décès + acte de notoriété du Notaire ou une attestation signée de tous les héritiers (avec nom, prénoms et adresses) accompagné d'un extrait d'acte de naissance du déclarant, un extrait d'acte de naissance du défunt et son acte de décès ainsi que les extraits de naissance de chaque ayant-droit désigné dans l'attestation et enfin un certificat d'absence d'inscriptions de dispositions de dernières volontés
- Si le défunt était de nationalité étrangère, s'adresser au consulat du pays d'origine